



Politique  
*familiale*  
municipale



Municipalité  
amie  
des aînés

**Honfleur**

**2015  
2017**

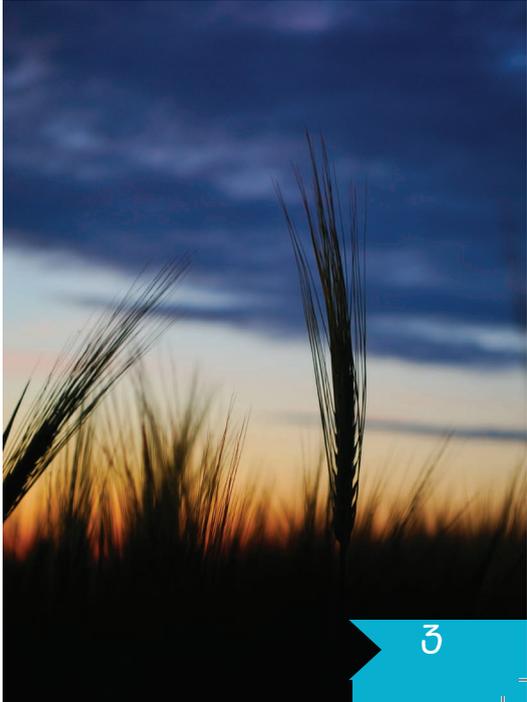


## Table des matières

- Mot du maire ..... 4
- Définition d’une politique Familles et Aînés ..... 6
- Mandat du comité ..... 8
- Définition de la famille et des aînés ..... 12
- Principes directeurs ..... 14
- Portrait statistique de la municipalité ..... 16
- Acquis de la municipalité ..... 22
- Qualités du milieu ..... 24
- Mesures en place pour les familles et les aînés ..... 25
- Faits saillants des consultations ..... 26
- Suivi de la démarche ..... 27
- Plan d’action ..... 28

**LISTE DES SIGLES**

- CHSLD :** Centre d’hébergement et de soins de longue durée
- CLD :** Centre local de développement
- CSSS :** Centre de santé et de services sociaux
- ENM :** Enquête nationale auprès des ménages
- FADOQ :** Fédération de l’âge d’or du Québec
- HLM :** Habitation à loyer modique
- MAMOT :** Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire
- MRC :** Municipalité régionale de comté
- MTQ :** Ministère des Transports du Québec
- OMH :** Office municipal d’habitation
- OTJ :** Organisation des terrains de jeu
- RQFA :** Responsable des questions Familles et Aînés
- TGN :** Taux global de non-réponse



## > Mot du maire

Lorsque la municipalité a entamé en 2013 la démarche d'élaboration de la nouvelle politique Familles et Aînés, elle l'a fait dans le cadre d'une démarche commune où les 20 municipalités de Bellechasse ont travaillé ensemble à l'élaboration de la politique Familles et Aînés de la MRC. Grâce à ce travail de concertation, les municipalités ont pu alimenter la MRC en l'informant des besoins de ses familles et de ses aînés. Ces besoins exprimés ont été traités sous l'angle des champs de compétence relevant d'une MRC.

C'est un grand honneur pour moi d'assister à la mise en place de la première politique familiale municipale à Honfleur. Outil de référence par excellence, elle nous aidera, grâce au plan d'action, à établir des priorités afin d'agir pour le développement de notre municipalité. Celle-ci est le résultat du travail d'un comité composé de personnes motivées et dynamiques que je remercie bien sincèrement. Leur provenance de tous les groupes de la municipalité apporte un éclairage représentatif des besoins et des attentes des citoyens. Ainsi, notre politique familiale municipale nous permettra d'être davantage à l'écoute des besoins de la population.

**Ce sera l'occasion de démontrer que nous sommes « plus forts ensemble ».**

Cordialement vôtre,

**Marcel Blais, maire**



ALLYSON FORTIER

## > Définition d'une politique Familles et Aînés

### Une politique Familles et Aînés permet de placer la famille et les aînés au cœur des priorités.

Honfleur affirme sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de concert avec les partenaires locaux. Elle fournira, aux élus municipaux et aux administrateurs, un cadre de référence qui permettra de répondre aux besoins exprimés par les familles et les aînés de notre communauté. Elle proposera un plan d'intervention à la mesure des moyens de notre communauté et relevant des compétences municipales, tout en s'attardant aux problématiques soulevées par les changements démographiques que nous connaissons.



ALLYSON FORTIER ET LILY-ROSE PARÉ

## > Mandat du comité

Un comité de travail formé d'une élue municipale et de représentants des familles et des aînés a été mis sur pied dans le but d'élaborer la présente politique. Pour réaliser son mandat, le comité a accompli diverses étapes : se doter d'une vision commune sur les familles et les aînés; dresser le portrait des services disponibles; consulter les familles et les aînés; étudier les résultats des consultations et, finalement, élaborer la présente politique ainsi que son plan d'action.

### **Voici le mandat que le conseil municipal a confié au comité Familles et Aînés :**

- assurer l'élaboration et l'implantation de la politique Familles et Aînés en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population ;
- assurer le lien entre les instances municipales et la communauté concernant la politique Familles et Aînés ;
- assister le conseil dans l'étude des dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés ;
- déterminer des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Familles et Aînés » ;
- sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décision, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel) ;
- assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action.



## > Membres du comité

**Jenny Couture**, élue responsable des questions Familles et Aînés

**Josée Bouchard**, responsable des loisirs

**Nancy Bourassa**, représentante des aînés

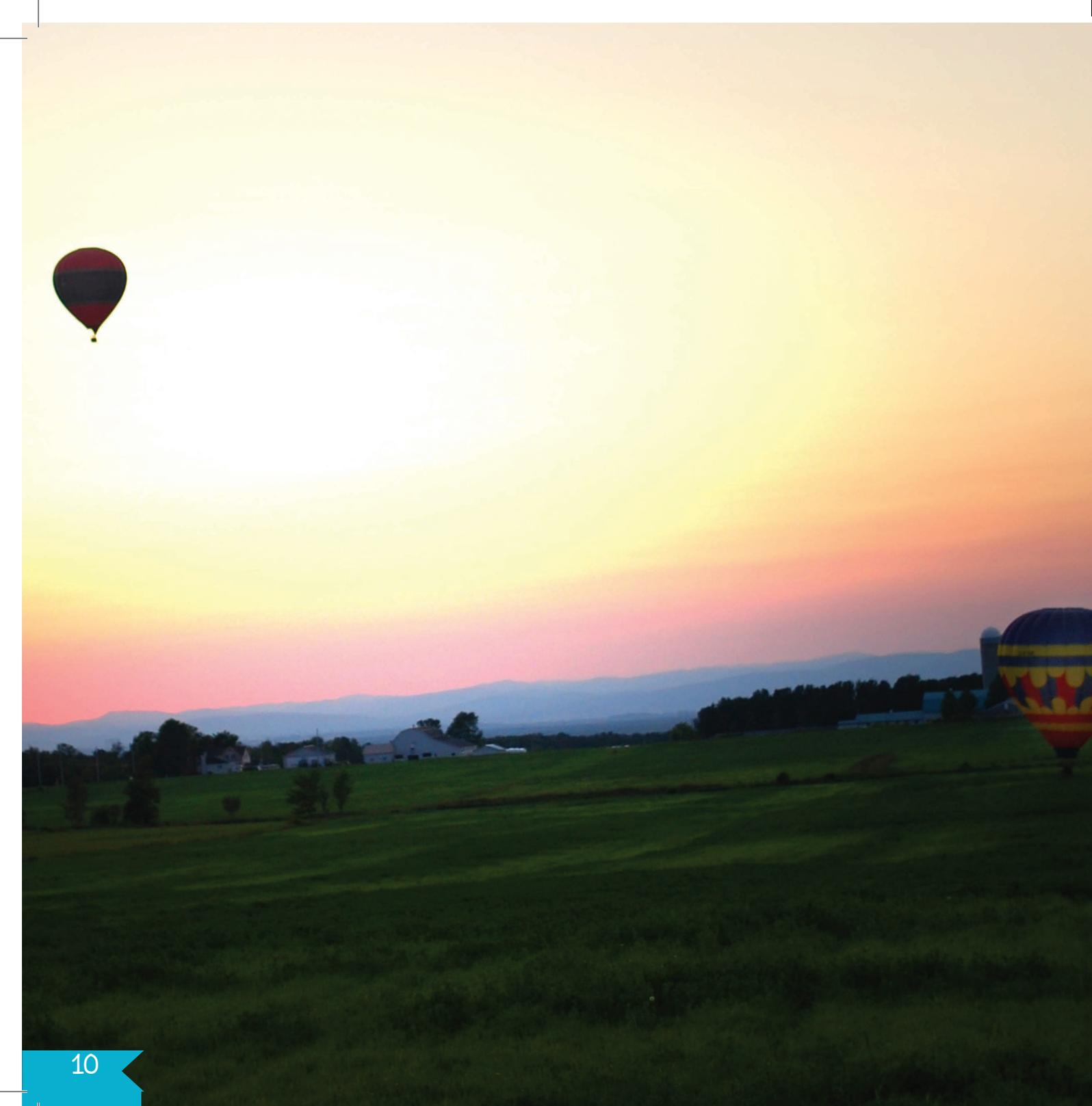
**Mikaël Henry**, représentant des familles

**Gustave Marceau**, représentant des aînés

**Marie-Pier Morin**, représentante des familles

**Jessica Poliquin**, représentante des jeunes





## > Définition de la famille et des aînés

La famille, c'est le noyau de notre municipalité. Elle est un lieu d'apprentissage privilégié où les membres de toutes les générations sont unis par des liens d'amitié et d'entraide. C'est dans la famille que se forment les souvenirs et se transmettent les valeurs si chères aux Honfleurais.

Dans le présent document, on entend par aînés les personnes âgées de 50 ans et plus.



## > Principes directeurs

Pour guider sa réflexion lors du choix des actions, le comité a établi des principes directeurs. **Ces principes constituent la toile de fond qui oriente toutes les mesures prévues au plan d'action.**

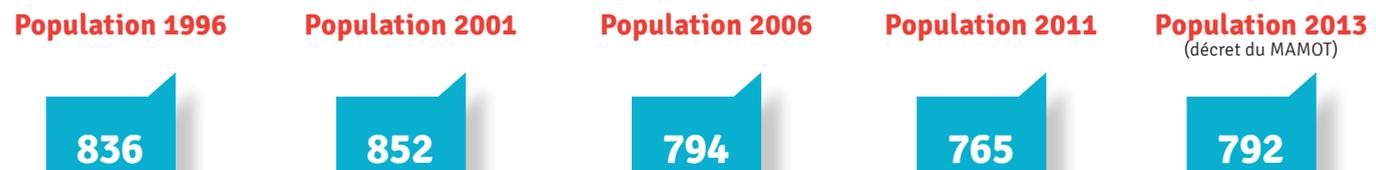
- Planifier le développement du village afin de favoriser la coexistence des générations.
- Assurer un environnement sécuritaire pour les familles et les aînés.
- Créer un environnement qui répond aux besoins évolutifs et diversifiés des jeunes, des familles et des aînés et qui favorise leur épanouissement.
- Faciliter l'engagement et s'assurer de la participation des familles et des aînés à la vie municipale et communautaire.
- Soutenir la production et la diffusion de l'information consacrée aux familles et aux aînés.



# > Portrait statistique de la municipalité

## Évolution de la population de 1996 à 2013

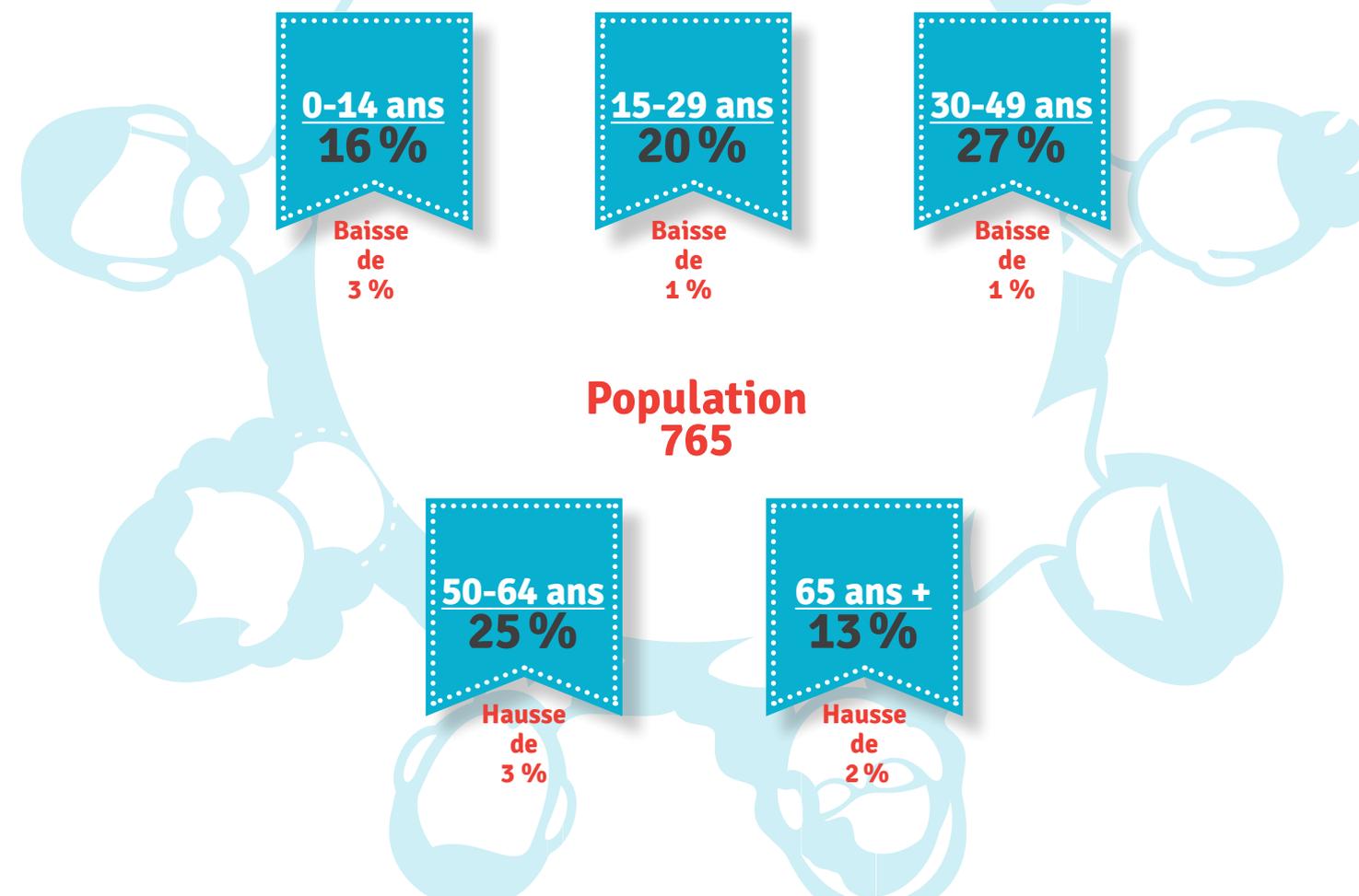
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



## Population par groupe d'âge en 2011 et variation par rapport à 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

Âge médian des citoyens  
43,9 ans



Il est important de noter que, dans un souci de confidentialité, Statistique Canada arrondit les chiffres. Par conséquent, il est possible que la somme des données ne corresponde pas toujours à 100 %.

# > Portrait statistique de la municipalité (suite)

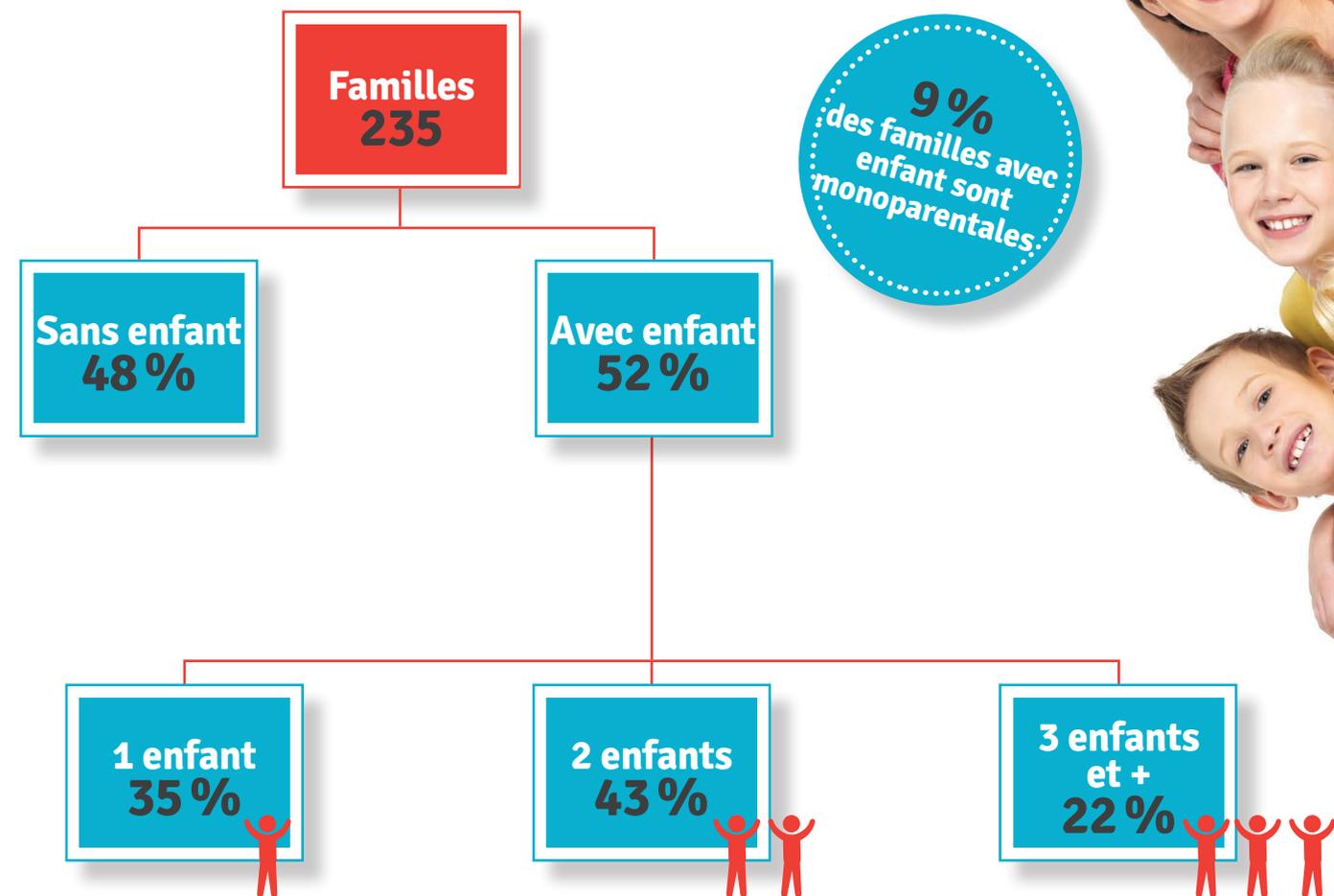
## Nombre de naissances

Source : CSSS Alphonse-Desjardins, secteur Bellechasse



## Composition des familles

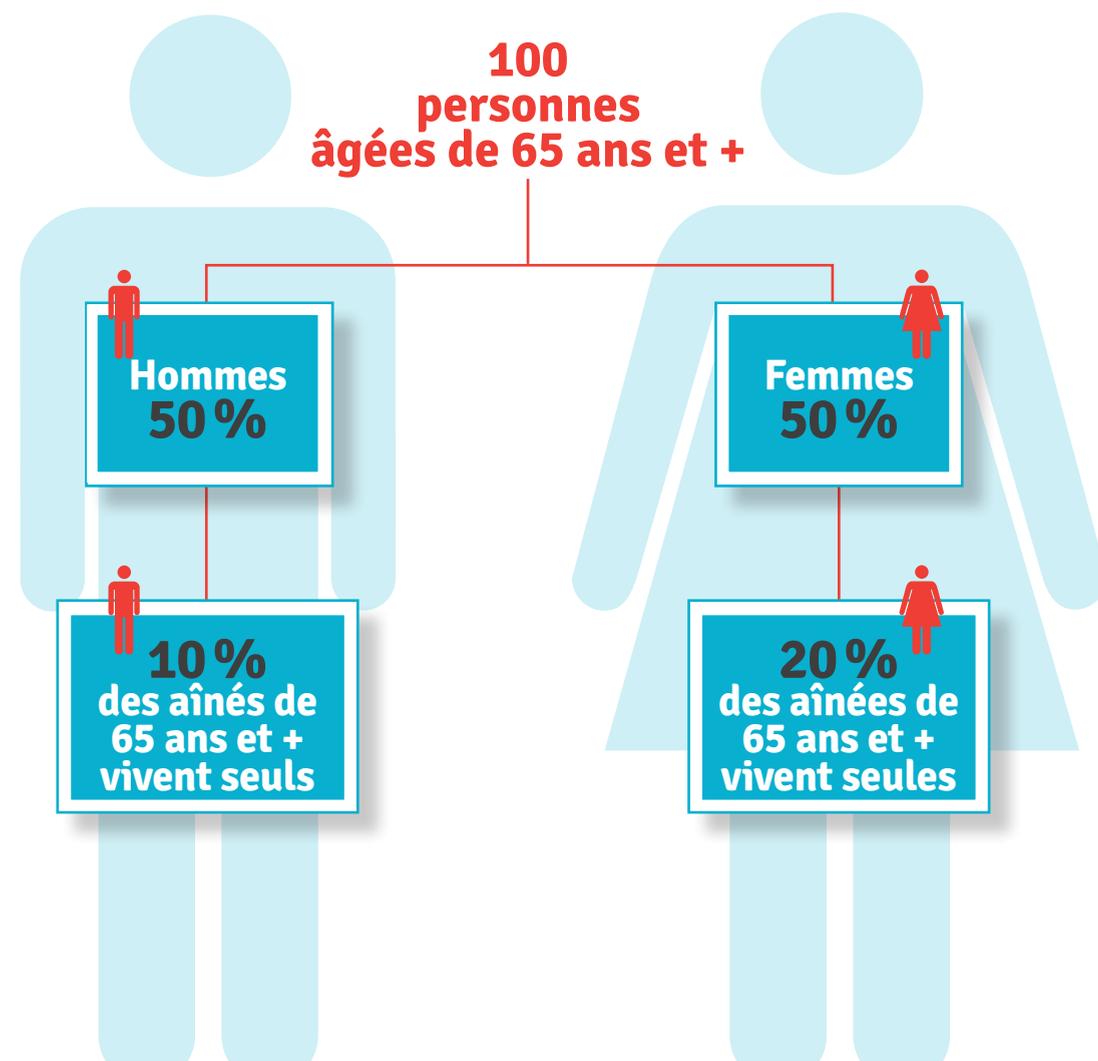
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



# > Portrait statistique de la municipalité (suite)

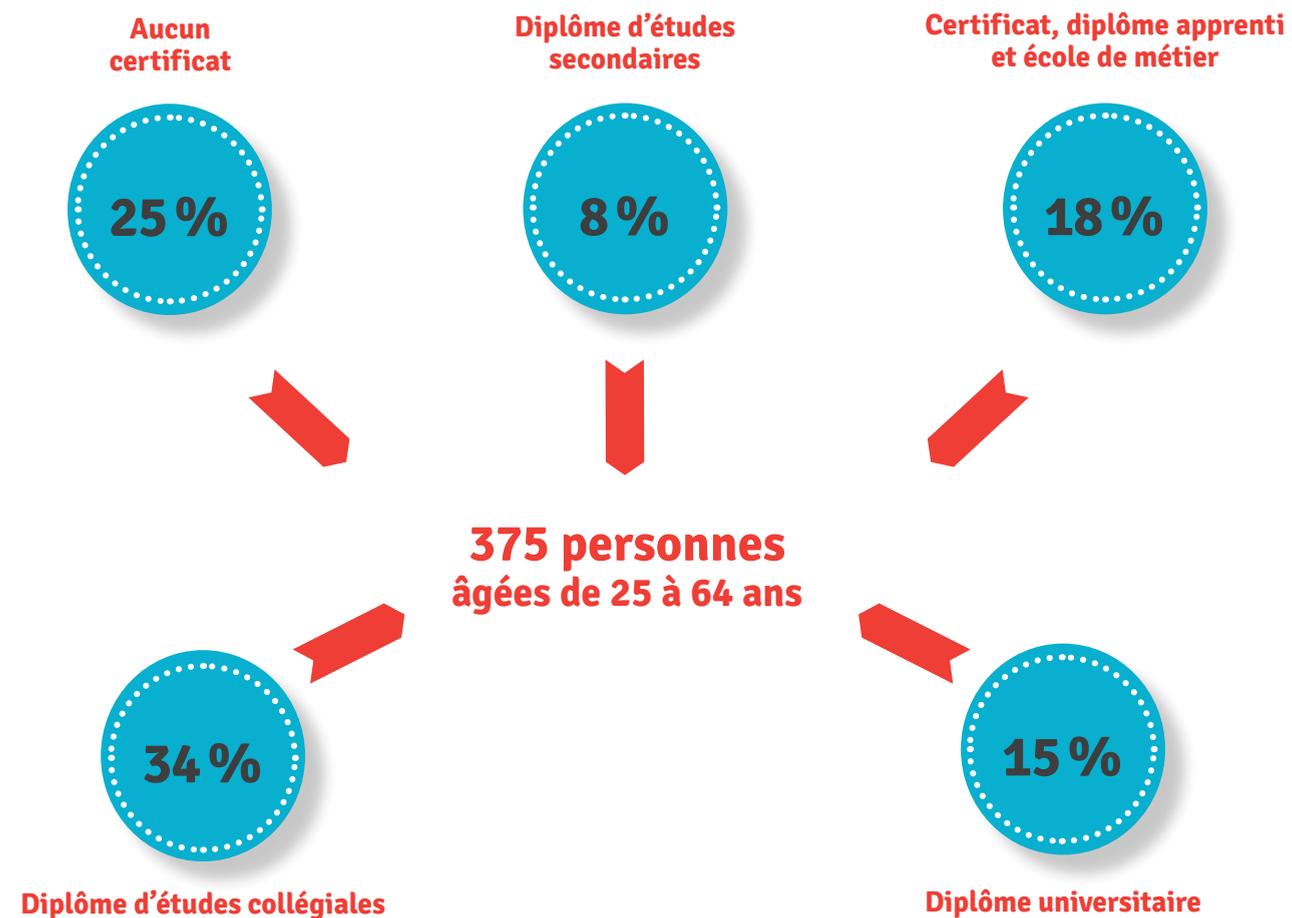
## Profil démographique des personnes âgées de 65 ans et + (dans les ménages privés)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



## Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans

Source : ENM de 2011



Pour les estimations de l'ENM, le TGN est utilisé comme indicateur de la qualité des données. Pour la municipalité de Honfleur, cet indicateur a été fixé à 45 % pour l'ENM de 2011. Un TGN élevé indique un risque plus important d'imprécision de certaines données.

## > Acquis de la municipalité



### Loisirs, sports, culture et vie communautaire

Les familles de Honfleur bénéficient du service de terrain de jeux, d'infrastructures au parc de l'OTJ pour les enfants de 5 à 12 ans, d'un jeu d'eau, de la salle Fleur de Lys où se tiennent plusieurs activités et d'une bibliothèque municipale. Les organismes présents dans la municipalité animent le milieu de vie des Honfleurais. De plus, un festival familial rassemble les familles et les aînés afin de souligner le début de la période estivale.



### École et services de garde

Les familles de Honfleur n'ont pas accès à une école primaire. Les enfants fréquentent les écoles de Saint-Anselme principalement, mais aussi de Sainte-Claire et de Saint-Gervais. Deux services de garde en milieu familial sont présents à Honfleur et les familles ont accès au service de terrain de jeux durant l'été.



### Habitation

Honfleur a vu naître quelques projets domiciliaires depuis 2008. Les aînés peuvent bénéficier d'une résidence privée pour personnes autonomes et semi-autonomes (59 places) ainsi que d'un HLM (10 places).



### Sécurité

Honfleur compte un service d'incendie qui dispense aux familles et aux aînés de Honfleur une visite des résidences permettant de vérifier les extincteurs et avertisseurs de fumée et d'effectuer une sensibilisation concernant la prévention des incendies.

## > Qualités du milieu

## > Mesures en place pour les familles et les aînés

Zone vallonnée, Honfleur est un milieu principalement agricole et acéricole.

### Honfleur, c'est :

- un charmant petit village entouré de grands espaces verts,
- un environnement idéal pour les adeptes de sports motorisés,
- un milieu de vie où les générations se côtoient,
- un lieu à proximité de l'emploi,
- un endroit où l'accès à la propriété est plus facile.

Le comité responsable de la présente politique considère important que la municipalité préserve la salle Fleur de Lys qui est issue de la communauté. La salle Fleur de Lys est un lieu de rassemblement où les groupes s'investissent afin d'en préserver l'attrait et l'accessibilité.

ACTIVITÉ OFFERTE PAR LE CENTRE FEMME À LA SALLE FLEUR DE LYS

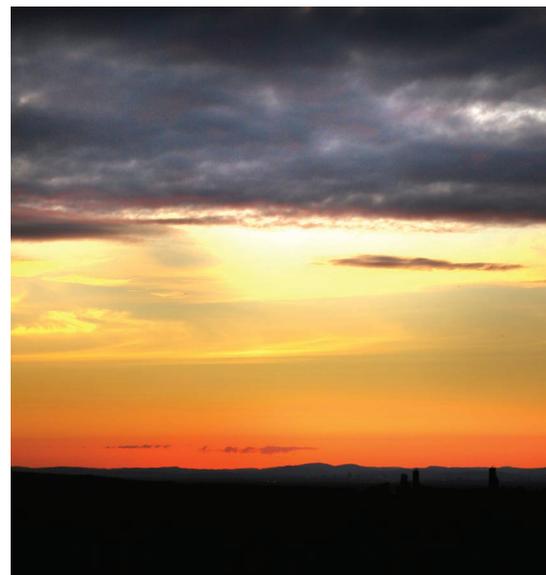
## > Faits saillants des consultations

**Afin d'élaborer cette politique et son plan d'action, le comité Familles et Aînés de Honfleur a procédé à une démarche de consultation permettant de recenser les besoins des familles et des aînés honfleurais.**

Une consultation en ligne et un sondage papier ont permis de connaître les besoins des familles. Les aînés, quant à eux, ont été rencontrés lors d'une consultation publique.

Grâce aux informations ainsi recueillies, le comité a pu établir de grands constats à partir desquels des actions seront posées afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Honfleur.

- **Sondages: 320** sondages ont été acheminés par la poste
- **Répondants: 63** personnes ont rempli le sondage, ce qui correspond à un taux de participation de **19,7 %**
- **Consultation des aînés: 15** participants

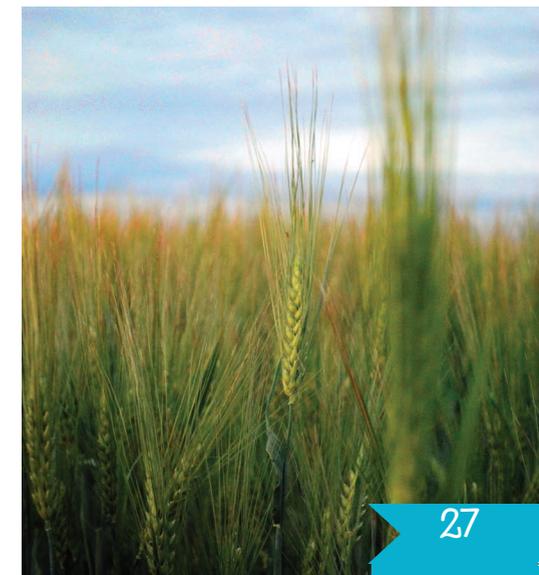


## > Suivi de la démarche

Porté par les acteurs de notre milieu, le cycle de vie de la politique Familles et Aînés s'étale sur plusieurs années. La politique doit constamment s'adapter, d'une part, aux réalités changeantes des familles et des aînés et, d'autre part, à celles de notre municipalité et de ses partenaires. L'élaboration de cette politique a permis aux membres du comité de mieux comprendre, notamment grâce aux consultations, les nouvelles réalités vécues par les familles et les aînés de notre municipalité.

**Les membres du comité Familles et Aînés assureront le suivi et dresseront le bilan de cette politique et de son plan d'action triennal tout au long de sa mise en œuvre.** Le comité compte agir avec les autres comités présents dans la municipalité.

De plus, l'élue responsable des questions familles et aînés de la municipalité siègera au comité Familles et Aînés de la MRC afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre la MRC et les familles et les aînés du territoire. De cette façon, la MRC sera informée des besoins exprimés par les familles et les aînés et, par conséquent, pourra réaliser des actions qui permettront d'améliorer concrètement leur qualité de vie.



# > Plan d'action

## LÉGENDE DE LA COLONNE CIBLE

F = Familles  
A = Aînés  
I = Intergénérationnelle



## Axe d'intervention : LA SÉCURITÉ

**CONSTAT :** Les familles consultées ont mentionné que la circulation à vélo n'est pas sécuritaire (absence de pistes cyclables et de bandes d'accotements).

**OBJECTIF :** Offrir un environnement sécuritaire pour circuler à vélo et à pied.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Créer un corridor sécuritaire pour la circulation des cyclistes, des piétons et des personnes en fauteuil roulant.	F-A	Municipalité			x

**CONSTAT :** Les aînés consultés mentionnent que la vitesse est excessive dans la municipalité et que les quatre chemins ne sont pas sécuritaires.

**OBJECTIF :** Contrôler la vitesse excessive dans la municipalité.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Installer de nouveaux panneaux de signalisation.	F-A	Municipalité		x	



## Axe d'intervention : LES LOISIRS, LES SPORTS ET LA VIE COMMUNAUTAIRE

**CONSTAT :** Les aînés mentionnent qu'ils apprécient se rencontrer et que Honfleur ne compte pas de lieux rassembleurs.

**OBJECTIF :** Offrir un local aux aînés leur permettant de se rencontrer régulièrement.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Se doter d'un lieu de rassemblement pour les aînés.	A	Conseil municipal		x	

**CONSTAT :** Les aînés veulent des activités physiques adaptées et sécuritaires.

**OBJECTIF :** Encourager les aînés à être plus actifs.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Organiser un club de marche pour les aînés.	A	Municipalité	x		
Aménager un sentier de raquette.	A	Municipalité			x

**CONSTAT :** Il y a peu d'équipements au parc de l'OTJ et ceux qui existent ne sont pas entretenus. De plus, le parc manque de commodités (bancs, poubelles, abri).

**OBJECTIF :** Améliorer les équipements installés au parc de l'OTJ.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Élaborer un plan d'aménagement.	F-A	Comité des loisirs	x	x	x



## Axe d'intervention : L'HABITATION

**CONSTAT :** Lors des consultations, les familles mentionnent qu'elles aimeraient avoir des événements rassembleurs.

**OBJECTIF :** Planifier, au fil des saisons, des journées d'activités familiales.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Organiser des activités rassembleuses.	F-A	OTJ	x		
Aménager un espace de jardin collectif favorisant les activités intergénérationnelles.	I	Comité Familles et Aînés	x		
Organiser des ateliers de cuisine permettant aux jeunes et aux moins jeunes de se réunir.	I	Comité Familles et Aînés	x		

**CONSTAT :** Les familles pratiquent leurs activités de loisirs dans d'autres municipalités et doivent payer des frais supplémentaires pour leur inscription (frais pour non-résidents).

**OBJECTIF :** Favoriser la pratique d'activités sportives chez les jeunes.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Supporter le surplus financier réclamé aux gens de Honfleur (inscription comme non-résidents) pour le patin et le hockey.	F	Municipalité		x	

**CONSTAT :** Les familles trouvent que les taxes municipales sont très élevées par rapport aux services que la municipalité offre.

**OBJECTIF :** Diffuser l'information concernant le mode de taxation.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Publier l'explication du mode de taxation dans le journal municipal et l'intégrer à l'avis d'imposition.	F	Municipalité par son conseil	x	x	x

**CONSTAT :** Lors des consultations, les familles et les aînés mentionnent qu'il est important de conserver le dépanneur.

**OBJECTIF :** Préserver le soutien financier offert aux propriétaires du dépanneur.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Maintenir l'aide financière de la municipalité pour le dépanneur.	F-A	Conseil municipal	x	x	x

**CONSTAT :** Lors des consultations, les aînés mentionnent que les lieux publics, notamment le bureau municipal et le dépanneur, ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**OBJECTIF :** Améliorer l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Aménager l'accès des bâtiments municipaux.	F-A	Municipalité		x	x
Suggérer au conseil d'administration du dépanneur d'améliorer l'accès au commerce pour les personnes à mobilité réduite.	A	Municipalité		x	x

**CONSTAT :** Les aînés mentionnent qu'ils veulent habiter le plus longtemps possible dans leur maison et indiquent qu'ils connaissent peu ou pas les services de maintien à domicile.

**OBJECTIF :** Promouvoir les services de maintien à domicile.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Faire connaître les services de maintien à domicile offerts à Honfleur.	A	Municipalité par l'administration		x	



## Axe d'intervention : L'ORGANISATION MUNICIPALE

**CONSTAT :** Lors des consultations, les familles indiquent qu'Internet haute vitesse n'est pas offert partout.

**OBJECTIF :** Offrir un réseau Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Élaborer un plan d'action avec la MRC.	F	Municipalité	x		

**CONSTAT :** Le journal local pourrait être bonifié (mise en forme, information) afin de répondre aux besoins des familles et des aînés.

**OBJECTIF :** Améliorer la mise en page et le contenu du journal local *L'Info-Fleur*.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Réorganiser le journal sous forme de rubriques en laissant une place pour les familles et les aînés.	F-A	Administration municipale	x		



## Axe d'intervention : L'ENVIRONNEMENT

**CONSTAT :** Les familles et les aînés souhaiteraient que des actions soient posées afin d'embellir la municipalité.

**OBJECTIF :** Embellir Honfleur en participant aux Fleurons du Québec.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Entreprendre les démarches pour adhérer au programme des Fleurons du Québec.	F-A	Conseil municipal			x

## ➤ Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de la politique Familles et Aînés de Honfleur.

- Secrétariat aux aînés
- MRC de Bellechasse
- Lise Prévost (Carrefour Action municipale et Familles)
- Guy Boudreau (CLD de Bellechasse)
- Suzie Lavigne, Lucie Morin, Marie-Claude L'Espérance et Éric Lemieux (CSSS Alphonse-Desjardins – secteur Bellechasse)
- Daniel Piché ainsi que les membres de la Table de concertation des aînés et leurs proches de Bellechasse
- Tous les citoyens de Honfleur ayant participé à la consultation des familles et des aînés

Nous remercions spécialement les membres du comité Familles et Aînés pour leur implication ainsi que Nathalie Fortin, chargée de projet, pour son accompagnement tout au long de cette démarche.

### Crédits

Conception graphique : Amori design graphique

Impression : Impressions P.A. Morin / pamorin.com

Révision linguistique : Marie-Élaine Gadbois / Oculus révision

Rédaction : Nathalie Fortin et Marilyn Laflamme, chargées de projet

Photographie : Marie-Pier Morin



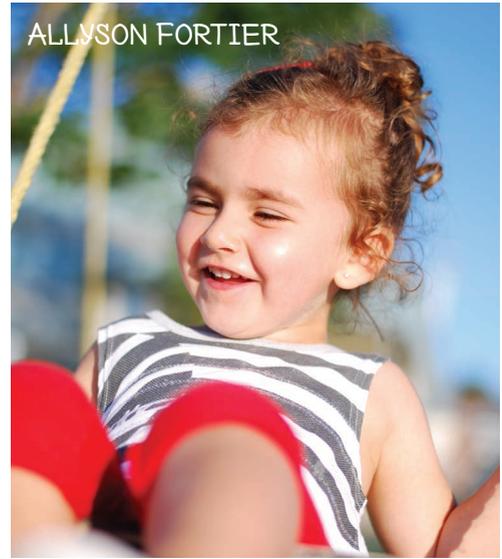
FESTIVAL FAMILIAL  
DE HONFLEUR



ALLYSON FORTIER ET LILY-ROSE PARÉ



ACTIVITÉ OFFERTE  
PAR LE CENTRE FEMME  
À LA SALLE FLEUR DE LYS



ALLYSON FORTIER

**Municipalité de Honfleur**

320, rue Saint-Jean

Honfleur (Québec) G0R 1N0

Tél. : 418 885-9195 / Téléc. : 418 885-9195

[livo@globetrotter.qc.ca](mailto:livo@globetrotter.qc.ca)



En partenariat avec :

